

## INFO ATTACHÉS :

### LES INSCRIPTIONS AU PRINCIPALAT SONT OUVERTES !

L'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal au ministère des armées au titre de l'année 2021 est ouvert<sup>1</sup>.

La CFTC vous présente les conditions à remplir pour se présenter à cet examen, les délais et la procédure à respecter (en grande partie dématérialisée désormais) et d'autres renseignements utiles :

<b>Qui peut se présenter ?</b>	<p>Les attachés rattachés au ministère des armées (y compris ses établissements publics) :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. ayant accompli au moins <b>3 ans de services effectifs dans un corps de catégorie A</b> ou équivalent (notamment comme contractuels de catégorie A ou de niveau 1). <i>NB : la scolarité à l'IRA n'est pas retenue.</i></li><li>2. <b>et ayant atteint le 5<sup>e</sup> échelon du grade d'attaché.</b></li></ol> <p>Cette situation est appréciée au 31 décembre 2021 au plus tard.</p>
<b>Quelles dates ?</b>	<p>1/ Dates limites d'<b>inscription</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• procédure <b>en ligne</b> : le lundi <b>29 juin avant midi</b>, heure de Paris ;</li><li>• procédure <b>papier</b> : le <b>10 juillet</b>.</li></ul> <p>2/ Date limite d'<b>envoi du dossier de RAEP</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• procédure en ligne : le <b>10 juillet</b>, avant midi, heure de Paris ;</li><li>• procédure papier : le 10 juillet.</li></ul> <p>3/ <b>Épreuve orale</b> : à partir du <b>12 octobre</b>, en Île-de-France.</p>
<b>Comment s'inscrire ?</b>	<p>1/ <b>Inscription en ligne</b> :</p> <p>Le dossier d'inscription doit être complété sur Internet à l'adresse suivante : <a href="https://www.concours-civils.defense.gouv.fr/calendrierConcoursExamens.php">https://www.concours-civils.defense.gouv.fr/calendrierConcoursExamens.php</a></p> <p>Une fois que vous aurez finalisé et validé votre inscription, l'administration vous adressera un courriel de confirmation d'inscription.</p> <p><b>Afin d'éviter un problème de dernière minute</b> (engorgement des serveurs notamment...), <b>la CFTC vous recommande de vous inscrire sans tarder</b> (il est possible de s'inscrire puis de compléter son dossier jusqu'à la date limite du 29 juin midi).</p> <p>2/ <b>Dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)</b> :</p> <p>Vous pouvez le télécharger à la même adresse que ci-dessus (Internet). Vous devrez ensuite le transmettre par mél au CMG de Saint-Germain-en-Laye : <a href="mailto:cmg-saint-germain-en-laye-divrh-apae.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr">cmg-saint-germain-en-laye-divrh-apae.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr</a></p> <p>3/ <b>Si vous n'avez pas accès à Internet</b> :</p> <p>Vous pouvez demander au format papier un dossier d'inscription et un dossier de RAEP au CMG de St Germain-en-Laye (adresse ci-après) jusqu'au 29 juin 2020, en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse (tarif lettre 190 g, format A4).</p> <p>Après avoir <b>rempli, daté et signé le dossier d'inscription</b>, vous devez <b>l'envoyer par voie postale</b> au CMG de St Germain-en-Laye, <b>avec le dossier de RAEP complété.</b></p>

<sup>1</sup> Par arrêté du 27 mai 2020, publié au *Journal officiel* du 3 juin 2020.

<p><b>Une épreuve orale unique :</b></p>	<p>Cette épreuve unique consiste en un <b>entretien avec le jury</b>, d'une durée de <b>30 minutes</b>. Elle est notée de 0 à 20 (avec une note éliminatoire fixée à 10 sur 20).</p> <p>L'entretien débute par un <b>exposé de 10 minutes au plus sur les différentes étapes de votre parcours professionnel</b>. <b>Attention : il s'agit d'un maximum. En pratique, selon les années, cet exposé dure 7 à 8 minutes (le jury vous en annonce la durée avant de commencer).</b></p> <p>Pour conduire cet entretien, <b>le jury dispose de votre dossier de RAEP</b> (renseigné par vos soins), dans lequel vous aurez exposé la <b>méthodologie suivie</b> dans la conduite d'un projet ou d'une action que vous avez mené ou auquel vous avez contribué, les <b>difficultés rencontrées</b> et les <b>enseignements tirés</b>.</p> <p>L'entretien avec le jury vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>reconnaître les acquis de votre expérience professionnelle</b> sur la base du dossier que vous aurez fourni ;</li> <li>➤ <b>apprécier vos motivations, vos aptitudes au management, vos capacités à évoluer dans votre environnement professionnel et à exercer les missions dévolues aux attachés principaux.</b></li> </ul> <p>Au cours de l'entretien, vous pouvez être interrogé sur des questions relatives aux attributions de l'administration ou de l'établissement dans lequel vous êtes affecté.</p> <p>Seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation. Le dossier de RAEP n'est pas noté. <b>Vous pouvez « tendre la perche » au jury suivant les formulations de votre dossier de RAEP. Il est donc important de soigner la rédaction de ce dossier !</b></p>
<p><b>Combien de postes ?</b></p>	<p><b>37 postes sont proposés</b> (soit un de plus que l'an dernier).</p>
<p><b>Qui contacter ?</b></p>	<p>L'autorité organisatrice de cet examen professionnel est le centre ministériel de gestion <b>(CMG) de Saint Germain-en-Laye :</b></p> <p>CMG de St-Germain-en-Laye / division ressources humaines, bureau recrutement-formation, section recrutement / base des Loges / 8, avenue du président Kennedy / B.P. 40202 / 78102 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE CEDEX</p> <p>Tél. : 01.39.21.21.59 (PTT) ou 861.782.21.59 (PNIA).</p>
<p><b>Bon à savoir :</b></p>	<p>Vous avez droit à une <b>autorisation d'absence d'une journée</b> pour passer cet examen.</p> <p><b>L'administration prend en charge vos frais de déplacement</b> (ordre de mission).</p>
<p><b>Et ensuite ?</b></p>	<p>En cas de réussite, vous devrez <b>rechercher un poste d'attaché principal</b> (mobilité fonctionnelle et/ou géographique).</p>

Les conseils de la CFTC :

- Préparez dès maintenant votre dossier de RAEP, qui constitue une des bases de l'épreuve orale, avant de le faire viser par votre hiérarchie. Nos représentants sont à votre disposition pour vous y aider !
- Consultez sur Intradef en cliquant sur le lien suivant: [le rapport du jury des examens des années passées](#), c'est toujours instructif.



**La CFTC se tient à votre disposition.**  
**N'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégué CFTC de proximité ou à nous joindre par mél [cftcdefense@gmail.com](mailto:cftcdefense@gmail.com)**